

**PROCES VERBAL DU CONSEIL DE L'ECOLE MATERNELLE FERNAND BECANE VILLENEUVE  
TOLOSANE  
DU 17 OCTOBRE 2017 de 17h30 à 19h30**

**MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS**

Représentant de la mairie : Mme Papier, adjointe au Maire à l'enfance et à l'éducation.

Parents d'élèves titulaires : Mme Grelon, Mme Laborde, Mme Lami, M. McMichael, Mme Marco, Mme Saadi.

Parents d'élèves suppléante : Mme Yagoubi.

Enseignants : Mme Agostini, Mme Castets, Mme Fayolle, Mme Oberdorff, Mme Pagès, Mme Paineau, Mme Pouey.

**MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES**

M. Mercier, inspecteur de l'éducation nationale

Mme Minari, psychologue scolaire

**INVITE :**

Directrice de l'A.L.A.E. : Mme Verny Bourdeil

Directrice adjointe de l'ALAE : Mme Bonnenfant

Responsable service enfance-éducation : M. Merchadou

**I PRESENTATION DU CONSEIL D'ECOLE**

\*Il se réunit au moins une fois par trimestre.

\*Il est composé des membres suivants :

-le directeur d'école, président

-le maire de la commune (ou son représentant) et un conseiller municipal

-les maîtres de l'école

-un des maîtres du R.A.S.E.D. (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés)

-les représentants élus des parents d'élèves en nombre égal au nombre des classes

-le DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale)

-l'inspecteur de l'éducation nationale.

\*Peuvent être invitées des personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

\*Sur proposition du directeur d'école : il vote le règlement intérieur ; établit le projet d'organisation du temps scolaire ; donne son avis sur le fonctionnement de l'école ; adopte le projet d'école ; donne son accord pour l'organisation des activités complémentaires ; est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux ; il est informé de l'organisation des aides spécialisées et du choix des manuels scolaires.

Les questions des parents seront traitées au fur et à mesure du conseil dans le sujet concerné.

Le procès-verbal sera envoyé en ébauche aux membres du conseil d'école pour validation ou correction, avant le compte rendu définitif.

Il sera affiché sur la porte de l'école pour informer les parents et mis en ligne sur le blog de l'école.

Les dates pour cette année : 17 octobre, 6 février et 5 juin.

**II ORGANISATION GENERALE**

**A L'ECOLE**

**1 L'équipe maternelle et les effectifs**

MME POUHEY GS1	31	MME OBERDORFF	32
MME FAYOLLE MS1	31	MME PAINEAU MS2	32
MME PAGES ET MME CASTETS PS1	30	MME AGOSTINI PS2	30

4 A.T.S.E.M. (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) travaillent sur l'école à temps complet : MMES GAIOLA, NICOLLE, PIERSON, ROUALDES.

1 A.T.S.E.M. Travaille à temps partiel : Mme FOURCADE et elle est remplacée par Mme OTMANI les après midi.

Elles sont réparties une dans chaque classe de petits, une chez les moyens et la dernière sur les 2 classes de grands

Pour que leur temps de travail soit un temps complet, elles font aussi fonction d'animatrice sur le temps périscolaire et de personnel d'entretien car elles font le ménage des classes pendant les vacances scolaires et à certains moments hors temps scolaire. Elles ont une heure de pause entre midi et deux.

## **2 les élections**

Deux listes se sont présentées : une liste FCPE une liste VILLENEUVE-PARENTS : 154 votants sur 317 inscrits.

Chaque liste a obtenu 3 sièges.

Le taux de participation a été de : 48,58%.

## **3 le R.A.S.E.D. (réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté)**

Le poste de psychologue scolaire de Villeneuve Tolosane est assuré par Mme MINARI Patricia.

Mme Minari, psychologue scolaire vient à la demande des enseignants pour observer les enfants en classe, pour des entretiens avec les familles ou les enfants. Quelle que soit l'origine de la demande les parents sont informés.

-elle travaille avec les enfants de la petite section au CM2.

-elle fait aussi le lien avec les partenaires extérieurs

-elle aide les enseignants à construire des projets personnels pour les enfants en difficulté.

-elle fait le lien avec les deux autres membres du RASED : enseignants spécialisés de circonscription, basés à l'inspection.

Mme Laburthe, enseignante spécialisée travaille avec des enfants à partir de la grande section uniquement dans le domaine pédagogique.

M. Brignol Philippe, enseignant spécialisé, rééducateur travaille avec des enfants qui présentent des difficultés dans le comportement : agitation, inhibition....

-Le RASED est appelé par les enseignants lorsque les autres solutions mises en place dans la classe et l'école n'ont pas fonctionné. Monsieur l'Inspecteur définit les priorités.

Les enseignants rappellent l'importance de l'acceptation rapide par les familles de l'intervention du RASED, car plus la difficulté est prise tôt, plus on peut aider l'enfant à progresser dans ses compétences.

Il n'y a aucune indication du travail avec le RASED sur les dossiers scolaires des élèves. La liaison est assurée avec l'école élémentaire si nécessaire.

Le psychologue scolaire comme le médecin scolaire est tenu au secret professionnel, il ne divulgue pas les pathologies des élèves aux enseignants.

## **B LES PARTENAIRES**

### **1 L'O.C.C.E. (office central de la coopération à l'école)**

C'est une association qui permet à l'école de gérer de l'argent, car l'école n'est pas une entité juridique. C'est aussi une philosophie de partage.

Chaque année une cotisation facultative est demandée. Elle sert à financer l'affiliation à l'office central, le paiement de l'assurance pour les accompagnateurs ainsi que des spectacles, des sorties ou petit matériel (hors fournitures scolaires) indispensable à un projet de classe.

La cotisation reste fixée à 10 euros par famille.

Les parents proposent de décaler la demande à début octobre pour l'année prochaine afin que cet appel à cotisation ne soit pas « oublié » au milieu de toutes les informations de rentrée.

### **2 A.L.A.E. (accueil de loisir associé à l'école)**

Les horaires : de 7h30 à 8h50 (les portes sont fermées à 8h45 pour permettre la transition) et de 16h15 à 18h30.(les portes restent fermées jusqu'à 17h pour permettre le goûter dans le calme.

Sachant que l'effectif est toujours plus faible en début d'année, en général, il y a eu en moyenne:

-en septembre : 32 enfants le matin, 116 à midi et 64 le soir.

-en octobre : 33 le matin, 124 à midi et 65 le soir.

Les effectifs d'encadrement sont les suivants :

-le matin : 2 animateurs et 1 direction.

-à midi : 8 animateurs, 2 directions et 2 ATSEMs

-le soir jusqu'à 17h : 1 animateur, 1 direction et 5 ATSEMs

-le soir après 17h : 5 animateurs et 1 direction.

Les projets sur le temps de midi : initiation sport, activité manuelle et activité artistique.

Les projets pendant les TAP : ils sont proposés pendant une période entre deux vacances : atelier sport, atelier cuisine, atelier activité manuelle. Il y a eu 37 enfants inscrits pour 40 places disponibles.

Les projets à venir : le marché solidaire les 12 et 14 décembre de 17h à 18h30, pour le secours populaire de la commune ; le 22 juin la fête des ALAE sur le thème du « bling, bling » ; le journal après les vacances de toussaint ; le projet « chenille » pour une surveillance de 10 enfants au niveau du repas ; le projet jardin avec l'élémentaire ; le projet avec les grandes sections pour la découverte de l'élémentaire.

A la demande des parents les ALAE vont réfléchir à la mise en place d'une page sur le site de la mairie pour expliquer le fonctionnement, les livrets d'accueil n'ayant pu être faits.

A la question des parents sur le fait que l'ALAE prenne en charge le cadeau de la fête des pères et mères, Mme Papier rappelle que chacun tient à une cohérence entre l'ALAE et l'école. L'école a pris cette décision face aux différentes structures familiales des élèves pour que chacun se sente respecté dans sa différence. Mais des objets seront fabriqués qui pourront être offerts dans les maisons à différents moments de l'année.

A la demande des parents pour la création d'un atelier de yoga relaxation, il est répondu qu'il n'y a pas d'intervenants mais qu'un temps de relaxation/temps calme est possible avec une animatrice.

A la question des parents sur la montée des effectifs en cantine et de l'encadrement, la directrice de l'ALAE explique que les directrices rejoignent la cantine au moment du repas de midi.

La mairie et l'ALAE confirment qu'un enfant peut occasionnellement finir son déjeuner à son arrivée à l'ALAE mais il n'est pas possible qu'un enfant prenne tous les jours son petit déjeuner complet sur l'ALAE.

### **III HYGIENE ET SECURITE**

#### **A Alarme incendie**

Chaque trimestre une alarme incendie a lieu pour habituer les élèves et le personnel et pour vérifier les installations.

Celle du premier trimestre a eu lieu ce matin aux alentours de 9h30.

Tous les élèves étaient dehors en 1mn 25 secondes, tout le matériel a fonctionné.

#### **B Règlement intérieur**

Il est le même que l'an passé ; il est à noter des changements au niveau des horaires pour s'adapter à toutes les écoles et au niveau des sanctions, dans le règlement type départemental. Ces changements s'appliquent automatiquement à toutes les écoles mais ne nécessitent pas un changement au niveau du règlement de notre école car ces points n'étaient pas inscrits.

Rappel : le respect des horaires est primordial à la bonne organisation des enseignements.

Le conseil d'école a voté le règlement intérieur.

Ce nouveau règlement sera distribué aux parents d'élèves.

Voir le nouveau règlement en annexe.

#### **C Remplacements**

Il y a plusieurs sortes de remplaçants dans l'éducation nationale, selon la durée prévue de l'absence, pour une maladie de courte durée le remplacement est assuré par des ZIL (zone d'intervention limitée), pour des longues maladies ou maternité... ce sont des brigades départementales.

Dans tous les cas se sont des professeurs des écoles formés comme les professeurs des écoles en poste dans les écoles.

Dès que l'inspection connaît toutes les absences de la journée, les remplaçants sont attribués d'abord où l'urgence se fait sentir.

#### **D Point travaux**

Tous les travaux d'entretien sont réalisés régulièrement.

Une fois par an, la mairie demande de faire une liste de travaux plus importants à prévoir.

Cette année il y a sur la commune la construction du nouveau groupe scolaire, les élèves des écoles élémentaires de Villeneuve et Roques sont associés au choix du nom de cette école.

Des travaux de mise en conformité de l'élémentaire Bécane vont débuter dès juin avec entre autre la construction d'un ascenseur. Le parking de l'impasse du Majorat (déjà neutralisé en raison des mesures de sécurité Vigipirate) sera utilisé comme base de vie du chantier. Le parking de la maternelle sera peut-être davantage utilisé. Les bruits des travaux risquent aussi de déranger les élèves de la maternelle. Les bruits des travaux risquent aussi de déranger les élèves de la maternelle.

A la question des parents sur l'achat d'une climatisation pour pallier la chaleur dans les locaux, la mairie répond qu'il a été prévu des petits dispositifs style brumisateurs...

A la question du changement de table des classes de grandes et moyennes sections, (le problème datant de leur achat, la présence de barre transversale ne permettant pas aux élèves de s'asseoir convenablement) le conseil d'école a émis l'hypothèse de profiter du nouveau groupe pour installer ces tables à des endroits où elles conviendraient : bcd, centre de loisir...

#### **E P.P.M.S (plan particulier de mise en sûreté des élèves)**

Un essai sera réalisé en appliquant le plan prévu.

L'alarme n'est pas la même que pour l'incendie car la procédure est opposée : pour le PPMS il faut rester confiné dans les locaux.

Les parents élus seront informés et invités à assister à cet essai. Les autres parents seront informés après l'alerte.

#### IV BILAN DU BUDGET O.C.C.E. 2016/2017

PRODUITS		CHARGES	
PARTICIPATION DES FAMILLES	1222	ACTIVITES EDUCATIVES (petit matériel)	10179,37
VENTES DE PRODUITS	4451	ACHAT DE PRODUIT POUR CESSION	4255
SUBVENTION MAIRIE	8100	COTISATION O.C.C.E.+ assurance	352,92+43,25
AUTRE PRODUIT COURANT	21		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		CHARGES EXEPTIONNELLES	50,42
SUBVENTION ASSOCIATION	150	ACHAT DE BIENS DURABLES	0
PRODUIT DES ACTIVITES EDUCATIVES	4240,5	AUTRES CHARGES COURANTES	20,4
TOTAL	18184,5	TOTAL	14901,36

Résultat de l'année : crédit : 3283,14 euros

Etat de la coopérative maternelle au 01/09/17

SITUATION	6914,69
DONT SUBVENTIONS	5545,76
SITUATION REELLE	1368,93

#### V ORGANISATION PEDAGOGIQUE

##### A LE PROJET D'ECOLE

Après une analyse de la situation tant au niveau matériel (locaux, formation des personnels, matériel...) qu'au niveau des résultats aux évaluations des élèves..., l'équipe enseignante va élaborer un nouveau projet d'école.

Nous allons commencer par mesurer les effets de l'ancien projet et décider sur quels axes nous porterons nos efforts pour les prochaines années. La reconstruction de la bcd sera une des actions probables.

##### B ACTIVITE PEDAGOGIQUE COMPLEMENTAIRE

Elle a lieu le mardi soir de 16h15 à 17h15.

En première période tous les élèves de grande section ont travaillé sur différents domaines du langage et des mathématiques.

Lors de la prochaine période il a été proposé à certains grands et à certains moyens ce travail en A.P.C. pour un travail dans plusieurs domaines .

Des enfants de petite section peuvent être appelés à suivre l'aide personnalisée mais plus tard dans l'année

##### C LES SORTIES

Elles se feront en fonction du projet d'école ou de classe. Elles ne sont pas encore toutes planifiées.

- Les grands sont allés au musée du lherm
- -les moyens au lac Lamartine.
- Les petits et moyens sont allés au théâtre voir un spectacle vivant.
- les petits sont allés à la bibliothèque et ils continueront une fois par mois.
- toutes les classes de l'école se sont inscrites au cinéma une fois par trimestre.

##### D L'EVALUATION

Les évaluations de l'école changent cette année avec les nouveaux programmes une évaluation positive est mise en place : seuls les acquis seront notifiés. Il n'y aura plus mention de non acquis ou en cours d'acquisition.

Quand l'enfant aura acquis une notion, une phrase l'expliquant sera collée sur son livret.

Elles sont faites à partir des programmes seront remises aux parents une fois par an en juin pour tous les enfants de l'école.

##### E DIVERS

L'association VILLENEUVE-PARENTS va participer à l'achat des livres pour la bcd, et à la récupération d'ouvrages auprès des parents.

L'association FCPE va reconduire le projet « torchon » au troisième trimestre, ou tablier ou sac. Il est aussi proposé aux enseignants des interventions sur certains domaines. Les enseignants étudieront en réunion les besoins.